



100323

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Rése
au
Monit
belg



18078045

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Namur

le **07 MAI 2018**

Pour le **Greffe**

N° d'entreprise : 0425648074

Dénomination

(en entier) : **AERODROME DE NAMUR**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : Rue Capitaine Aviateur Jacquet n° 44 à 5020 Suarlée
(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Nomination administrateur

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 06/03/2018

L'Assemblée décide, à l'unanimité, de nommer, à dater de ce jour Monsieur Morgan GOOD (N.N.91.07.03-283.35) domicilié à 8400 Oostende, Cirkelstraat n° 10, au poste d'administrateur. Le mandat est exercé à titre gratuit sauf décision contraire d'une assemblée générale ultérieure, et expirera à l'assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clôturé le 31/12/2022.

de Broqueville Benjamin

Administrateur Délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/05/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature